

# Actualités de la prévention et promotion de la santé

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Newsletter n°4  
Avril 2013

Voici la première lettre d'information de l'année 2013! Cette nouvelle année commence bien pour la prévention et promotion de la santé, le Conseil d'État neuchâtelois ayant accepté le programme santé mentale. Vous trouverez plus d'informations ci-dessous.

Nous vous souhaitons une bonne lecture!

## Plan d'action pour la santé mentale

Le Conseil d'État vient d'adopter un plan d'action en dix objectifs pour la santé mentale dans le canton de Neuchâtel. Ce plan d'action servira de cadre de référence pour l'ensemble des acteurs concernés afin de contribuer à la promotion de la santé psychique des Neuchâtelois. Les dix objectifs visent aussi bien à promouvoir qu'à

protéger et rétablir la santé mentale, et présentent une vision à long terme. Ce plan a pu aboutir grâce à la collaboration de nombreux acteurs politiques, professionnels et bénévoles issus des domaines de la santé, du social, de l'éducation et de l'emploi.

## Synthèse du colloque

Le colloque de promotion de la santé du 6 décembre 2012 a une fois de plus rencontré un franc succès. Près de 65 personnes ont participé à cette journée dédiée à la communication.

Les participants ont eu la possibilité de se familiariser avec l'entretien motivationnel et de pratiquer cette technique de communication lors des ateliers. De nombreux participants ont par ailleurs souhaité que cette thématique soit davantage approfondie lors d'une formation particulière, qui devrait voir le jour pour certains multiplicateurs dans le cadre du programme Alimentation & Activité physique.

Suite à cette thématique, les participants ont pu discuter de la couverture médiatique de la santé mentale. Les médias jouent en effet un rôle dans la manière dont les troubles psychiques sont perçus dans la population. L'intérêt de disposer de recommandations en la matière s'est fait sentir lors des discussions. Cette piste sera examinée lors de la mise en place du nouveau programme santé mentale.

La synthèse de cette journée ainsi que les pistes de réflexions qui en ont découlé sont disponibles sur [www.ne.ch/promotionsante](http://www.ne.ch/promotionsante) > Manifestations

Les moyens de lutter contre la stigmatisation des troubles psychiques ont ensuite été abordés en plénière.

## Les petits déjeuners de promotion de la santé

Les petits déjeuners de promotion de la santé sont relancés cette année! Les jeudis suivants, de 8h30 à 10h30 à l'Hôtel des Associations de Neuchâtel, vous pourrez vous informer et échanger sur différentes thématiques.

**23.05.13: La Suisse parle d'alcool, Neuchâtel aussi! La consommation des jeunes et des moins jeunes,** Mme Manon Méndez, Centre neuchâtelois d'alcoologie

**05.09.13: « Le travail c'est la santé »...Vraiment? Santé mentale et travail, états des lieux des connaissances et des pratiques d'aujourd'hui,**

**M. Philippe Lehmann, professeur à la Haute École de Santé Vaud; Mme Florence Nater, Coordination Romande des Associations d'Action pour la Santé Psychique; et Martine Diallo, Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique**

**14.10.13: Promotion de la santé: quel avenir pour les communes?** Mme Claudine Joris Mayoraz et Mme Catherine Moulin Roh, Promotion Santé Valais

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. ([tania.schindelholz-lette@ne.ch](mailto:tania.schindelholz-lette@ne.ch))



- Plan d'action pour la santé mentale
- Synthèse du colloque de promotion de la santé
- Les petits déjeuners de promotion de la santé
- Deux projets A&A sous la loupe
- Fumée passive dans les homes
- En bref

## Deux projets A&A sous la loupe!

Le programme Alimentation & Activité physique vous présente deux projets destinés aux structures d'accueil.

Depuis 2007, le projet **Les Petits gourmets à table** vise à sensibiliser les professionnel(le)s des structures d'accueil de la petite enfance et parascolaire, ainsi que les parents, à l'évolution du comportement alimentaire et du goût de l'enfant, à aider à trouver des stratégies pour gérer les refus de l'enfant et faire du repas un moment de plaisir. Il s'agit de soirées interactives, animées par une diététicienne diplômée, mandatée par le Service de la santé publique.

**Tina et Toni Plus** est quant à lui un projet pilote de promotion de la santé, dédié aux structures parascolaires. Il s'agit d'une adaptation neuchâteloise du programme de prévention globale Tina et Toni d'Addiction Suisse.

A l'aide de scénettes audio et d'activités diverses, l'enfant développe ses compétences psychosociales tout en s'amusant. Dans le cadre du programme Alimentation & Activité physique, Tina et Toni Plus a été axé sur le mouvement. En échange d'une participation au programme, différentes prestations sont proposées aux structures, leur permettant de mettre sur pied un contexte favorable au mouvement (rencontre avec une psychomotricienne, outil pratique et coaching régulier). Ce projet pilote a été mis en place dans 6 structures durant l'année 2012-2013.

Les structures intéressées par ces deux projets peuvent écrire à [tania.schindelholz-lette@ne.ch](mailto:tania.schindelholz-lette@ne.ch).



## Fumée passive dans les homes: synthèse

Durant le dernier trimestre 2012, un bilan sur l'application de la loi conte la fumée passive dans les homes et les établissements publics du canton de Neuchâtel a été effectué.

Ainsi, l'ensemble des 52 homes du canton ont été contactés. Tous ont répondu et se sont montrés très constructifs. Dans l'ensemble, l'interdiction de fumer est bien respectée et ne pose pas de problème majeur. Un seul établissement permet à ses résidents de fumer dans leur chambre. Parmi les autres, un peu moins de la moitié possède un fumoir. C'est essentiellement par faute de place que des homes ont renoncé à

créer des fumoirs. Les principales difficultés rencontrées lors de l'introduction de l'interdiction de fumer ont été de faire appliquer l'interdiction de fumer dans les chambres (NB: la loi n'interdit pas de fumer dans les chambres des résidents, assimilées à des lieux privés; mais la direction peut l'interdire pour des raisons de sécurité), une certaine discrimination envers le personnel fumeur qui doit se rendre dehors ou dans le fumoir, la difficulté à garder le fumoir propre et parfois, un constat de pauses plus longues pour le personnel fumeur.

## En bref

La Société Suisse de Nutrition (SSN) a élaboré sur mandat de l'office fédéral de la santé publique (OFSP) des propositions largement étayées sur la manière de soutenir les consommateurs suisses dans le choix de produits alimentaires sains. Les consommatrices et consommateurs de toute de la Suisse se rejoignent sur les idées dont ils espèrent le plus de soutien : des informations uniformes et compréhensibles sur les emballages ainsi que le placement pertinent des produits équilibrés.

Plus d'infos sous : [www.sge-ssn.ch/projet-consommateur](http://www.sge-ssn.ch/projet-consommateur)

Le rapport Kiwi2 (analyse des publicités alimentaires à l'attention des enfants sur les chaînes RTS) réalisé par la FRC dans le cadre du partenariat FRC – CLASS – PSCH a été publié comme document de travail chez Promotion Santé Suisse (PSCH). Il est téléchargeable sous : [http://www.gesundheitsfoerderung.ch/pdf\\_doc\\_xls/d/gesundnes\\_koerpergewicht/grundlagen\\_wissen/A4\\_Bro\\_Arbeitspapier-4\\_ok.pdf](http://www.gesundheitsfoerderung.ch/pdf_doc_xls/d/gesundnes_koerpergewicht/grundlagen_wissen/A4_Bro_Arbeitspapier-4_ok.pdf)

### Agenda:

- **23.05.13:**  
Petit-déjeuner  
"Semaine de l'alcool"
- **05.09.13:**  
Petit-déjeuner  
"Santé mentale et travail"
- **14.11.13:**  
Petit-déjeuner  
"Communes en santé"
- **05.12.13:**  
Colloque cantonal de promotion de la santé  
"Migration et santé"

